



**Objet : Demande d'un délai supplémentaire pour la publication de la Communication sur
L'Engagement de l'Université de la Manouba**

Tunis, le 03 Mars 2021

Madame, Monsieur,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre adhésion au Global Compact des Nations Unies est la préparation bisannuelle et la publication d'une Communication sur l'engagement (COE).

Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur l'engagement à la date limite du 05 Mars 2021.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COE et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur l'engagement sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 04 Juin 2021 au plus tard.

Bien cordialement,

Présidente de l'Université de la Manouba

Jouhaina Ghrib

